

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	9 (1921)
<b>Heft:</b>	131
<b>Artikel:</b>	Les femmes et les livres
<b>Autor:</b>	Harpe, Jacqueline de la
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-256776">https://doi.org/10.5169/seals-256776</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

normale également, a été nommée Conseillère scolaire. Jusqu'à présent, ce titre n'était porté que par des hommes.

Dans le même ordre d'idées, la Municipalité de Vienne, qui avait nommé l'année dernière quatre femmes inspectrices d'école, a jugé les résultats obtenus si satisfaisants qu'elle va introduire le système des femmes inspectrices dans toutes les écoles de la capitale. Leur activité s'inspire des principes adoptés à cet égard en Allemagne : surveillance morale des enfants à l'école et hors de l'école, application des règlements et lois concernant les tribunaux d'enfants et le travail industriel des enfants, visites des parents, consultations médicales, placement, quand cela est nécessaire, des enfants dans des asiles ou des hôpitaux, etc. Il y a là une belle activité pour des femmes au sens social développé et aimant les enfants, et cette innovation peut être saluée aussi bien dans l'intérêt de la génération qui monte que dans celui des femmes en général.

Gisela URBAN.

(Traduit et légèrement abrégé de « *Jus Suffragii* »)

## COMMENT DONNER ?

Nous tenons tout spécialement à publier le communiqué suivant que nous envoyons *Pro Juventute*, — non pas seulement par intérêt pour cette œuvre, mais parce que nous estimons que les réflexions de notre collaborateur, M. M. Veillard, sont profondément et tristement vraies, et doivent être méditées par chacun dans les temps actuels. (Réd.)

« Toutes ces ventes vont lasser la bonne volonté du public », entend-on dire partout à l'occasion de la multiplicité des bazaars de charité. Quelle belle illusion ! Croit-on que c'est le seul amour du prochain ou le seul sens de la solidarité qui fournit la clientèle de ces mille « tire-sous » dénommés ventes de bienfaisance ? S'il en allait ainsi, les simples appels, les collectes austères rempliraient autant l'escarcelle des œuvres que toutes ces mises en scène. Chacun sait que tel n'est pas le cas.

On dit aussi : « Les œuvres doivent s'unir, car en sollicitant le public l'une après l'autre, elles finissent par importuner. Un seul appel rapporterait plus que dix égrenés ». L'expérience prouve le contraire. Pourquoi ? On donne d'abord... pour ne pas refuser. On n'aime pas dire non et fermer la porte au quêteur qui mendie pour autrui. Sait-on seulement pour qui et pour quoi l'on donne ? Lit-on le rapport annuel — souvent bien ennuyeux, il est vrai — que l'œuvre reconnaissante vous envoie ? Et si, par hasard, on le parcourt, accorde-t-on un regard au rapport financier pour voir ce qu'on a fait de votre argent ?

Les œuvres ne nous intéressent pas vraiment. Nous leur donnons parce qu'elles demandent, et c'est tout. Et si leur demande revêt une forme amusante, voire utile pour nous, nous donnons sans compter... Ventes, mascarades, kermesses... encaissent les plus fortes recettes.

Cela n'est digne ni de nous ni surtout de ceux qui donnent... leur vie (rien que ça !) à une œuvre. Interrogez-les et vous verrez que l'indifférence morale du public à l'égard de leur travail leur cause plus de soucis que leur caisse vide.<sup>1</sup>

Faisons donc preuve de plus de solidarité et enquêtons-nous des institutions qui travaillent au bien social. Faisons un choix pour nous intéresser vraiment à celles dont le but nous conquiert. Ayons le courage de refuser aux œuvres qui besognent mal ou qui dorment, (et Dieu sait s'il y en a), pour soutenir — jusqu'au sacrifice — celles qui en sont dignes... et ce n'est pas toujours, loin de là, celles qui sont à la mode.<sup>1</sup> Les pharisiens, si justement méprisés, ne donnaient-ils pas le dixième de leurs revenus ? Le dixième ! Qui de nous en donne autant ! Et pourtant, jamais les besoins n'ont été aussi urgents, jamais les comptes des œuvres sociales n'ont présenté tant de déficits. Une occasion se présente de donner avec notre cœur et notre intelligence. *Pro Juventute* va frapper de nouveau à notre porte. De grâce ne lui faisons pas l'injure de lui répondre par un sourire — et un écu — parce que ses cartes sont jolies et ses timbres gracieux. Laissons cela aux enfants. Donnons-lui pour la jeunesse qui est la Suisse de demain.

Maurice VEILLARD.

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons. (Réd.)

## De-ci, De-là...

On nous prie d'informer nos lecteurs que le sermon prononcé par Mme Pfister dans la cathédrale de Berne, à l'occasion du II<sup>e</sup> Congrès national suisse pour les Intérêts féminins, va être publié en brochure (en allemand seulement). Coût : 50 cent. On peut souscrire auprès du Secrétariat général du Congrès, Falkenweg, 9, Berne. Les souscriptions pour les *Actes* du Congrès (6 fr. 80) sont reçues à la même adresse, jusqu'au 15 janvier prochain.

\* \* \*

### Presse féminine.

Signalons l'apparition en terre romande de deux nouveaux journaux féminins. L'un : *Nos Montagnes*, est l'organe officiel du Club suisse de Femmes alpinistes, et est publié à Genève, sous la direction de Mme Th. Pittard — une fervente féministe, — dans les trois langues nationales. L'autre, dont la création vient d'être décidée, sera l'organe des Unions chrétiennes de jeunes filles de la Suisse romande, et sera rédigé par un comité comprenant des membres dans les trois cantons et dans le Jura bernois.

Tous nos vœux à ces nouveaux confrères, dont nous admirons le courage d'affronter les difficultés matérielles de l'heure présente. Mais ceci nous prouve une fois de plus la possibilité de faire vivre des journaux parlant d'autre chose que du procès Landru !!

D'autre part, les *Frauenbestrebungen* de Zurich annoncent que leur numéro de décembre qui vient de paraître sera le dernier. Mais si ce journal disparaît, ce n'est point signe de diminution d'intérêt pour les idées féministes : au contraire, c'est pour mieux grouper toutes les forces féminines de la Suisse allemande autour du *Schw. Frauenblatt*, le grand organe hebdomadaire de nos Confédérées, qui, par sa parution fréquente sur quatre grandes pages, et sa base financière solidement assurée, est à même d'accomplir une œuvre de propagande magnifique pour nos idées.

Nous n'en gardons pas moins une fidèle reconnaissance aux *Frauenbestrebungen* pour l'œuvre de pionnier accomplie par ce journal pendant les dix-huit années de son existence. Il a beaucoup contribué à semer et à répandre l'idée du suffrage notamment. Et certes, si le *Schw. Frauenblatt* peut exister et se développer actuellement de façon si réjouissante, le travail de son prédecesseur, donc de la rédactrice de celui-ci, Mme K. Honegger, y est pour beaucoup.

\* \* \*

Le Conseil d'Etat valaisan a accordé à Mme Stéphanie, à Montafon-sur-Sierre, l'autorisation d'exercer l'art médical dans le canton. Mme Stéphanie est la première femme médecin pratiquant en Valais. Toutes nos félicitations.

## Les Femmes et les Livres

### Femmes poètes : Mme de Bary

Entre autres publications, l'automne nous apporte *Le Soleil dans la Forêt*, de Mme Alice de Bary. C'est le quatrième ouvrage de l'auteur, aussi l'œuvre de Mme de Bary nous paraît-elle mériter qu'on s'y arrête pour l'étudier d'un peu plus près. Française de naissance, mais Suisse par mariage, Mme de Bary vit dans notre pays, dont elle n'est pas d'ailleurs sans subir l'influence. En 1909, elle se présente au public par un volume intitulé *Le Vent dans les Arbres*, dont les deux premiers vers expliquent le titre :

La voix de mon amour est comme dans les arbres  
La musique du vent.

En vers souples et faciles auxquels on souhaite plus d'éclat et de vigueur, et surtout un tour plus personnel. Mme de Bary chante l'amour : l'élan d'abord et la passion joyeuse des débuts, puis le déclin, et enfin :

Je n'entends plus le vent chanter dans les grands arbres :  
Mon cœur est endormi.

Le cœur surtout souffre, et la souffrance lui arrache un cri sincère et beau ; quant vient la Douleur, il lui fait accueil : « Reste », dit-il, « je t'aime ».

Deux ans plus tard, en 1911, paraissent *Les Voix de la Montagne*. Elles aussi se plaisent à parler d'amour. Pourtant, un élément nouveau figure dans le volume dont il est peut-être la meilleure partie : des descriptions de la nature alpestre. Mme de Bary aime et sait apprécier la montagne ; quand elle la chante, le vers trahit l'émotion véritablement vécue et non pas seulement imaginée ; il y gagne en fermeté ; il devient apte à communiquer à d'autres le frisson dont il a jailli. A côté de ces pièces purement descriptives, Mme de Bary en a mis d'autres qui révèlent quelque originalité. Puis, elle se penche de nouveau sur son âme — *mon âme a des reflets comme l'eau qui s'éploie* — devant la Douleur, l'âme a abdiqué tout orgueil ; et la Douleur l'a conduite à Dieu ; et l'âme a compris que l'amour du prochain est la clef de l'éénigme qu'est la vie.

Plusieurs années de silence, les années de la guerre<sup>1</sup>. Aussi, était-on en droit en 1920, lorsque parut *Le Feu dans l'Atre*, de s'attendre à des accents nouveaux. Tel n'est pas le cas. Si le vent qui chante dans les arbres symbolisait l'amour, le feu qui brûle dans l'âtre le symbolise également. Vent ou feu, les thèmes des chansons sont les mêmes. Ces thèmes, l'auteur les énumère :

Trois choses qu'elle (la Poésie) sait m'enlacent de leurs charmes ;  
Les hauts sommets conquis, les chansons où les larmes  
Epandent leur douceur, et la claire amitié.

Toutefois, si la mélodie n'a guère évolué, l'exécution a gagné en vigueur : le talent a mûri et l'auteur en dispose avec plus d'assurance. Mais lorsque le poète nous dit :

Moi, dans mes vers chantants, j'ai mis toute mon âme,  
gardons-nous de le prendre au mot. Non, nous aimons à le croire : la vie est plus profonde, plus complexe et plus riche que « ces chansons où les larmes épandent leur douceur » ; sans aller peut-être aussi loin que le critique du *Mercure de France* qui, parlant du *Feu dans l'Atre*, déclare : « Son feu ne brûle guère », nous sommes obligés pourtant de nous rappeler que la vie n'est pas que passions languides et tristesses assagies.

Preuve en soit, au reste, le dernier ouvrage de Mme de Bary<sup>2</sup>. L'auteur a abandonné les vers pour la prose. L'âme s'est repliée sur elle-même. S'il faut interpréter le titre de l'ouvrage dans le sens indiqué par deux vers du volume précédent :

Mon âme est une forêt grande  
et ton amour est le soleil,

constatons que l'amour tel que Mme de Bary l'a chanté jusqu'ici a fait place à une gamme de tons nouvelle. Le poète se sent attiré par l'Idée, et scrute sa pensée intime et ses sentiments. Dans une série de brèves méditations sous forme de lettres à l'ami ou de poèmes en prose, nous sommes admis à pénétrer jusque dans la vie profonde d'un cœur humain. Et comme le soleil est plus discret au fond de la forêt, au fond du cœur l'amour s'est fait amitié amoureuse. C'est aussi que les ans ont passé, apportant avec eux cette expérience que fait mûrir en nous la « vie une et multiple ». Les yeux de l'âme ouverts sur l'avenir voient s'approcher la Mort...

Mieux que dans ses vers, Mme de Bary sait, par la prose qu'elle manie avec souplesse, nous faire participer à ses émotions personnelles. Il y a dans ce mince volume plusieurs pages chaudes et vivantes où l'on sent vibrer, peiner et chanter une

<sup>1</sup> Mentionnons pour mémoire la plaquette *Paix sur la terre*. Genève, Julien, 1917.

<sup>2</sup> *Le Soleil dans la Forêt*, éd. Apes, Lausanne 1921.

âme humaine. Il y a peut-être un piège pour Mme de Bary dans la facilité même avec laquelle elle écrit des vers, dans cette dextérité naturelle à trousser un rondeau, à balancer une chanson, à aligner des alexandrins. Tourner agréablement des vers, ce n'est pas encore faire œuvre de poète. Le choix du sujet importe aussi essentiellement : toute matière ne se prête pas au travail esthétique. Et ce que nous disons là s'applique également aux mots. Un exemple suffira : l'adjectif épithète. L'emploi de l'épithète est chose infiniment délicate en prose déjà, mais encore bien plus en poésie. L'épithète, en effet, doit introduire dans le vers un élément nouveau, faute de quoi elle devient banale ou superflue ; elle doit être chargée de signification ; il faut non seulement qu'elle nous fasse voir les objets, mais encore qu'elle nous les fasse voir sous un aspect neuf. Alors elle remplit sa mission et occupe dans le vers une place légitime. Mais tout adjectif qui ne joue pas ce rôle utile devrait être impitoyablement retranché. Ici encore, choisir, trier, élaguez, tel est le mot d'ordre que le vrai poète devra sans cesse avoir présent à la mémoire.

Personnellement, nous préférons de beaucoup la prose de Mme de Bary à ses vers. Et la raison de cette préférence, nous ne saurions mieux l'exprimer qu'en citant les paroles de René Bazin dans un récent article consacré à Louis Hémon ; parlant de « la perfection d'art et de vérité par quoi le cœur d'un homme est tout de suite gagné », Bazin ajoute ces mots : « L'imagination n'émeut pas, elle intéresse ; la complication d'âme intrigue, amuse et tombe dans l'oubli ; la dissertation fatigue ; le procédé littéraire, la pauvre habileté industrielle trompe bien peu de monde ; seule la vérité qui a touché une âme en peut toucher une autre ».

Jacqueline de LA HARPE.

## Carrières féminines

### La femme-pasteur

(Suite et fin<sup>1</sup>)

Zurich est plus en avance que d'autres dans ce domaine. L'Université avait admis la première des femmes aux cours et examens de théologie, mais ces examens n'égalant pas une nomination à une charge, il y a environ cinq ans, deux femmes qui avaient passé leurs examens avec distinction demandèrent la consécration au *Kirchenrath*. Sur les pressantes démarches d'un de ses membres influents, la consécration leur fut donnée le 27 octobre 1918. Dès lors elles prêchèrent en beaucoup d'endroits : Mme Gutknecht a parlé dans les cantons d'Argovie, St-Gall, Grisons, Appenzell ; Mme Pfister, qu'une foule nombreuse est venue entendre dans la cathédrale de Berne à l'ouverture du 2<sup>me</sup> Congrès suisse des Intérêts féminins, a été suffragante de M. Bolliger pasteur à Neumünster (Zurich). Mais la question n'est pas réglée pour tout cela. Le Kirchenrath n'avait pas tout à fait la loi pour lui ; il l'avait un peu interprétée à sa façon. Le Synode intervint, demandant que le Kirchenrath fasse une proposition pour savoir si ou à quelles conditions des femmes peuvent être agréées au ministère pastoral. Ce projet, chaudement discuté par le Synode en 1921, fut finalement adopté, mais avec une restriction assez importante : ne seront admises au pastorat que les candidates célibataires, et les femmes mariées devront quitter leur chaire et leur ministère. Cette disposition n'a d'ailleurs pas eu l'occasion d'être

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 25 septembre et du 25 Novembre 1921.